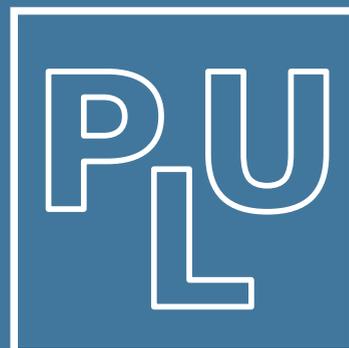
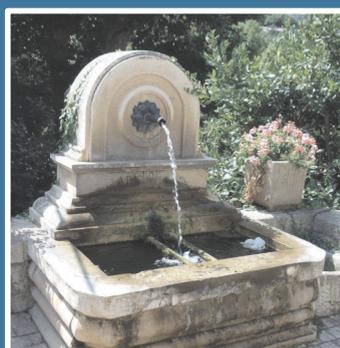
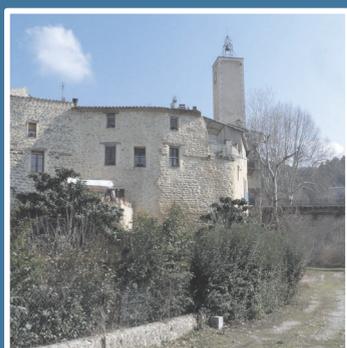




Mollans pour Tous

Bulletin municipal de
Mollans-sur-Ouvèze

N° 6 - printemps 2018



Sommaire

Le mot du Maire.....	2
Édito.....	3
Plan Local d'Urbanisme..	3
Pour que l'eau vive !.....	4
Au Théâtre de Verdure....	4
Poste - Mairie.....	5
Le Cours Consolin.....	5
Sauvetage local.....	5
Robert Vangi.....	6
Raconte-moi les écoles..	6
Brassadeaux.....	7
État-civil.....	7
Un coin tranquille.....	7
USAP.....	8
La petite collecte.....	8
Champions de lecture....	9
Personnes âgées.....	10
Médiathèque.....	10
Amitié mollandaise.....	11
Pompiers.....	11
Informations pratiques...	12
Déchetterie.....	12
Marché estival.....	12

Mollans pour Tous n°6 - Printemps 2018

*Publication
d'information gratuite*

*Directeur de la
publication*
Frédéric Roux

*Responsable de la
publication*
Armand Monge

Comité de rédaction
Marie-
Claire Cartagena
Marie Chanet
Jean-François Colonat
Fabienne Duvillard
Mathilde Hommage
Armand Monge
Muriel Pizza
Michel Vanhauwaert

Photos
F. Oort
J.-F. Colonat
A. Monge

Mise en page
J.-F. Colonat
Frans Oort

Le mot du Maire

1081 c'est la population de Mollans au 1^{er} janvier 2018, en légère augmentation par rapport à 2017.

C'est bien mais cela suffit-il ? Je crois que non. La difficulté que nous rencontrons en tant qu'élus ruraux est d'arriver à préserver l'âme de notre village, favoriser son développement, maîtriser l'augmentation de sa population. Équation difficile. Depuis bientôt quatre ans, nous avons entrepris et réalisé des actions pour aller dans ce sens.

C'est tout d'abord par le biais du P.L.U. que nous sommes en train d'élaborer, que nous allons pouvoir accueillir de nouveaux résidents à titre principal, en favorisant les jeunes pour l'accession à la propriété avec la création d'une zone O.A.P. (lotissement communal), en favorisant la construction de logements locatifs confiée à des opérateurs institutionnels et enfin en libérant de nouvelles zones constructibles, sans oublier la préservation des zones agricoles.

Par le rachat, l'automne dernier, du fonds de commerce de la boucherie, nous avons pu maintenir un commerce de proximité, maintenir un emploi sur la commune et redynamiser le centre du village.

La zone artisanale existante, dans le cadre du nouveau P.L.U., sera prochainement redécoupée et pourra accueillir de nouvelles entreprises.

Les travaux entrepris, cours Consolin, la création du théâtre de verdure, les rénovations des salles communales, mairie, agence communale de poste, point info tourisme, sont autant d'aménagements qui permettent d'améliorer notre cadre de vie. Certains favorisent la culture, les associations, d'autres le tourisme et l'économie de notre village.

À la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018, suite à la décision d'une grande majorité de parents et du conseil d'école, nous allons revenir à la semaine de 4 jours. Pour permettre aux parents qui travaillent, d'avoir une structure d'accueil sur le village pour leurs enfants, nous allons ouvrir un centre de loisirs le mercredi tout le jour si la demande est suffisante. Pour aller plus loin, pendant les petites vacances

(Toussaint, février et printemps), nous ouvrirons le centre de loisirs en collaboration avec la communauté de commune Vaison Ventoux.

Concernant la gestion en régie de l'eau et l'assainissement, suite à la dernière décision du gouvernement, le transfert de ces deux compétences à l'intercommunalité sera repoussé en 2026. Il faudra cependant en 2018, qu'au moins 25 % des communes, représentant au moins 20 % de la population de l'intercommunalité se prononcent pour ne pas transférer cette compétence. Nous ferons tout pour que ce soit le cas.

L'intégration de Mollans au sein du Parc Naturel Régional des Baronnies est effective depuis le 1er janvier 2018. Bientôt, aux entrées du village (sur les trois murs en pierre) de nouveaux panneaux seront posés invitant les touristes et les gens de passage à entrer dans le village.

Un projet structurant inter-communautaire : le vélo route empruntant l'ancien tracé du chemin de fer entre Mollans et Sablet (31 km), devrait voir le jour en 2019-2020. Il s'agit d'aménager ce tracé en voie de circulation partagée (vélo, piétons, riverains, agriculteurs), les travaux seront réalisés par la communauté de communes. Nous avons aussi rencontré Sébastien Bernard représentant la communauté de communes des Baronnies Provençales qui envisage de faire de même entre Mollans et Buis-les-Baronnies.

Je terminerai enfin en souhaitant la bienvenue à Bénédicte Veyrier qui rejoint le conseil municipal suite à la démission de Martine Piel pour raison de santé. Je remercie Martine pour son investissement et lui souhaite meilleure santé en mon nom et celui des membres du conseil.

Vous allez découvrir une nouvelle version de notre bulletin municipal, remanié, ouvert à tous ceux qui le désirent, qui reflète l'investissement de tous pour notre village, son développement, son histoire. Bonne lecture, Bien à vous. ■

Votre Maire Frédéric Roux

Édito

2017 a été une année laborieuse. Nous avons réalisé tout ce qui avait été prévu avec, me semble-t-il, du calme et du sang froid, mais aussi de l'énergie. Bien sûr, d'autres chantiers sont en cours, mais ils sont à l'extérieur, moins stressants vis à vis du « facteur temps ».

La mairie et la poste, puis finalement la salle des associations ont été rénovées avec un entrain qui par moment nous donnait le vertige : « Réunion ! Oui, mais dans quelle salle ? » Car évidemment l'année, de surcroît, n'était pas simple : présidentielles, législatives, passage du P.O.S. au R.N.U., travail sur le P.L.U... avec les problèmes inhérents aux nouvelles lois qu'il faut d'abord assimiler, avant de pouvoir les expliquer.

On ne peut pas oublier la salle des jeunes parfaitement rénovée, là aussi dans un temps record et sans fausse note... et je vous fais grâce des problèmes habituels que nos employés ont toujours été prompts à dominer et à résoudre avec dextérité.

Personnellement, mon souci cette année restera attaché à « l'eau » et je m'y emploierai autant que faire se peut : c'est la partie sous terre, c'est la partie qu'on ne voit pas. Les bouches à clé, les vannes, les vieux tuyaux en fonte, les multiples réseaux, tous différents les uns des autres, ou trop profonds ou pas assez. Des plans en lambeaux, pas toujours concordants, pas souvent utiles.

Nous le répétons sans cesse avec les

employés : il faut remettre en fonction toutes les vannes de sections, pour ne pas avoir à couper tout le village à chaque fuite, à chaque problème.

Répertorier toutes les bouches à clé, les essayer, vérifier les vannes d'incendie...

Encore une fois, je sais bien que l'assainissement, comme l'eau qui court sous nos routes, ne nous intéressent pas beaucoup... quand tout va bien. Notre premier réservoir et le réseau du village ont presque 60 ans. Que l'on prenne du temps pour remettre tout ceci à jour, dans la mesure du possible, est, je pense, une priorité. ■

Armand Monge

Plan Local d'Urbanisme

Si peu d'informations circulent concernant le P.L.U. en cours d'élaboration, c'est parce que nous sommes confrontés à des règlements intransigeants qui nous laissent peu de souplesse pour y travailler.

Beaucoup de gens doivent encore se demander quelle est la différence entre le P.O.S., le P.L.U. et le R.N.U.

D'autant plus qu'à Mollans nous avons un plan d'occupation des sols, avec des zones établies dont on comprenait le « mécanisme ». Cependant, comme aujourd'hui les règlements se succèdent de plus en plus rapidement, nous sommes, confrontés à un état de fait, pour le moins compliqué...

En quelques mots : le P.L.U. qui avait été réalisé sous l'ancienne mandature d'Yves Roux, a été annulé en mars 2013 et nous avons dû faire marche arrière : retourner à l'ancien P.O.S.

Provisoirement bien sûr, puisque les plans d'occupations des sols n'existent plus... C'est le R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) qui est en vigueur

pour toutes les communes qui n'ont pas encore déterminé la carte géographique de leur P.L.U.

Je sais que tout ceci n'est pas facile à suivre : O.A.P., loi A.L.U.R. et R.N.U. sont autant de lettres d'un langage hermétique à la limite du virtuel. Pourtant, c'est avec tout cela qu'il faut composer pour pouvoir sortir d'un « règlement d'urbanisme » à échelle nationale qui ne correspond pas à notre village.

Nous y travaillons intensément, nous avons convoqué toutes les personnes susceptibles de nous aider, dans les démarches à suivre pour avancer dans le bon sens, sans nous heurter aux lois draconiennes que nous imposent souvent des mesures restrictives.

Oui, nous travaillons d'arrache-pied, pour trouver la bonne solution. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet qui nous tient à cœur mais qui quelquefois dépasse la raison. ■

A. M.

P.L.U.

Le **Plan Local d'Urbanisme** est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU ».

R.N.U.

Dans les communes ne disposant ni d'un P.L.U., ni d'une carte communale, ni d'un document en tenant lieu, la réglementation de la construction est fixée par le **Règlement National d'Urbanisme**.

Les règles générales applicables, en dehors de la production agricole, en matière d'utilisation du sol, notamment en ce qui concerne la localisation, la desserte, l'implantation et l'architecture des constructions, le mode de clôture et la tenue décente des propriétés foncières et des constructions, sont déterminées par des décrets en Conseil d'État.

O.A.P.

Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** sont des dispositifs d'urbanisme opérationnel apparus en 2010 avec la loi Grenelle II.

Pour que l'eau vive !

Qui n'a pas entendu parler de « L'eau de Mollans ? » L'eau qui coule à flots, l'eau qui a toujours rempli le bassin de nos fontaines, l'eau dont on a jamais manqué.

Il faudrait peut-être faire un petit récapitulatif pour ne pas oublier que cette eau, même si elle tombe du ciel, n'a jamais été gratuite. Il a fallu des bras pour l'amener aux fontaines, des mains et du temps pour créer des réservoirs, des ingénieurs, des ouvriers... Enfin, il a fallu des décennies pour que, dans nos petits villages nous ayons enfin l'eau courante dans chacun de nos appartements.

Aujourd'hui, beaucoup de gens s'inquiètent, non sans raison, des grands mouvements que les communautés de communes et même les départements font pour prendre la compétence sur les réseaux d'eaux et assainissement de villages encore indépendants.

La grosse machine est déjà en route. D'énormes intérêts financiers sont en jeu.. En 2026, l'eau nous appartiendra-t-elle encore ?

À bon escient les maires protestent. On sait combien il est toujours difficile de faire marche arrière.

Mollans a une configuration spéciale. Son architecture s'arti-



cule autour de trois rivières. De l'eau, il en sort de partout. Nous avons un réseau fort complexe, avec quatre grandes réserves et jusqu'à maintenant nous avons toujours su gérer notre demande en eau.

Bien sûr, nous n'arriverons pas à nous détacher de notre territoire, parce que nous avons nos propres compétences. Mais l'idée de constituer une règle inter-communale, où la topographie et sa géologie permettraient de continuer à exercer, au cas par cas, notre bon savoir quand à la gestion de l'eau, me paraît la solution la plus adéquate.

Enfin, avec le lourd problème du GEMAPI (Gestion des Milieux

Aquatiques et de la Prévention des Inondations) transféré de droit à la communauté des communes E.P.C.I. F.P., cela nous laisse encore le temps de nous organiser..

Nos fontaines ! Oh ! Nos fontaines !

Comme disait Gainsbourg :

*« ...Écoute mon cœur qui bat, laisse toi faire
Je t'en prie ne soit pas farouche
Quand me vient l'eau à la bouche... »*

■ A. M.

Au Théâtre de Verdure

*À l'entrée du grand parc aux arbres centenaires
Une dalle en béton, en guise de plateau,
Face à des bancs de pierre entourés d'arbrisseaux,
Accueille à tous les vents les acteurs visionnaires.*

*Mimes et troubadours vont, sans préliminaire,
Parole au bout des doigts ou le verbe bien haut,
Fermer la trappe au nez du souffleur Cyrano
Pour libérer la muse au monde imaginaire.*

*Aux saisons de chaleur ils fabriquent les feux
Qui chaufferont l'hiver des esprits ennuyés ;
Braises des soirs d'été pour les jours de froidure.*

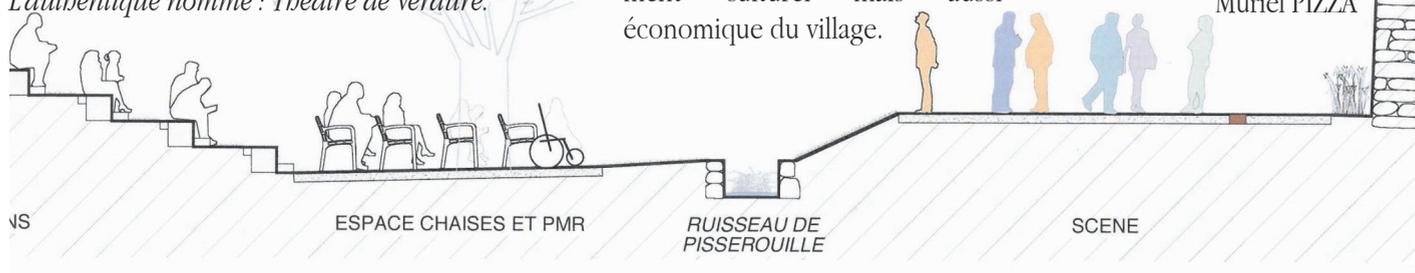
*L'étincelle est toujours assise au premier rang
Et veille à l'horizon de ce flambeau errant ;
L'authentique nommé : Théâtre de Verdure.*

Mon théâtre de verdure n'est pas celui du jardin de Shakespeare mais il n'a pas de prix car il est ouvert à ceux qui n'ont pas le sou.

Il pointe le bout de son nez, le petit théâtre de verdure ! Il devrait voir le jour fin juin avec un florilège de manifestations pour tous. Nous espérons qu'il sera un atout pour le développement culturel mais aussi économique du village.

En effet il n'y en a pas d'autres aux alentours, il sera alors un moyen d'attirer un public friand de spectacle en plein air. Cet équipement sera aussi un outil supplémentaire à disposition des associations locales qui pourront l'utiliser pour réaliser leurs projets. Nous l'attendons donc avec impatience et fêterons son arrivée comme il se doit. ■

Muriel PIZZA



Poste - Mairie

Oui, on dit « La mairie a fait peau neuve ! » D'abord, notre vieux bâtiment date de 1860. C'était une école, un lieu public. Puis le « Groupe Félix Raymond » a vu le jour... et notre vieil édifice est redevenu un autre lieu public... Tout le monde, tous ceux qui ont connu à cette époque notre vieil « hôtel de ville » couplé au bureau de poste se souviennent de la vétusté des lieux...

Bien sûr, les locaux avaient été restaurés dans les années 80, une partie avait été aménagée décemment. Bien sûr, nous aurions pu continuer à travailler de cette façon ; avec un minimum d'étagères, sans vrais meubles, sans rien... Il fallait, il suffisait de chercher au fond des vieilles armoires, dessous, dessus... Même si Internet a simplifié la vie de tout le monde, même si le maire et son administration, n'ont plus autant de poids qu'à une époque, nous croulons toujours et de plus en plus, sous « les paperasses ».

Oui, la mairie a été restaurée, isolée, éclairée, chauffée, comme il le fallait. Beaucoup de monde est venu, lors de l'inauguration. Tous se sont retrouvés dans un bâtiment



qu'ils ont toujours vu. Il représente notre « patrimoine vivant ».

Encore une fois, même si aujourd'hui, « La poste » n'a plus la même identité d'antan, qu'elle n'est, dit-on qu'une « agence postale », nous en avons toujours besoin. Et l'office du tourisme, qui partage le même local, est parfaitement bien intégré. ■

A. M.

Le Cours Consolin

Communément appelé « La Grand'Aire » le Cours Consolin, situé entre la Rue des Aires et l'Avenue de Verdun, est en travaux.

Non, ce ne sera pas un remaniement complet du lieu, mais un aménagement. Depuis des années que nous cherchons à rendre cet espace décent, nous avons enfin décidé de créer un complexe toilettes, avec bien sûr un accès handicapé.

Nonobstant cela, la place restera un « jeu de boules » servira pour les spectacles habituels, deviendra un lieu de promenade agréable.

Petite astuce : le petit caniveau béton qui longe la place (sec actuellement), deviendra le petit ruissellement qui correspondra à l'évacuation de la fontaine. Avec une petite anse amusante qui donnera un peu de fraîcheur, circulant autour d'une petite jardinière.

Pour le reste, ce sera surtout une histoire de stratégie, pour que l'emplacement devienne harmonieux. Voir l'aire depuis la route, par un espace créé dans le mur, modifier les accès (escaliers ouest à créer), lampadaires actuellement mal positionnés... enfin, ce ne sont pas toujours des plans faciles à expliquer dans un contexte que tout le monde connaît si bien... En quatre mots « nous allons bientôt découvrir » un nouveau Cours Consolin. ■

A. M.

Sauvetage local

Il était un petit navire chargé de charcutailles, viandes et volailles. Il essuya plusieurs tempêtes. Sa coque prenait l'eau, aussi se mit-il à sombrer. Son naufrage était inquiétant car il pouvait entraîner avec lui d'autres embarcations et petits bateaux. L'heure était d'autant plus grave car priver la population de toutes ces victuailles aurait créé une mutinerie sans précédent. Alors la capitainerie décide d'organiser un sauvetage et envoie un équipage.

Après avoir lutté contre vents et marée dans les méandres administratifs, l'équipage réussit à remettre le petit navire à flot avec à son bord un matelot qui devint capitaine. Un petit rafistolage et le voilà reparti, souhaitons bon vent au Cap'tain Lagneau qui, à force de naviguer, deviendra c'est sûr, un vrai loup de mer ! ■

M. P.



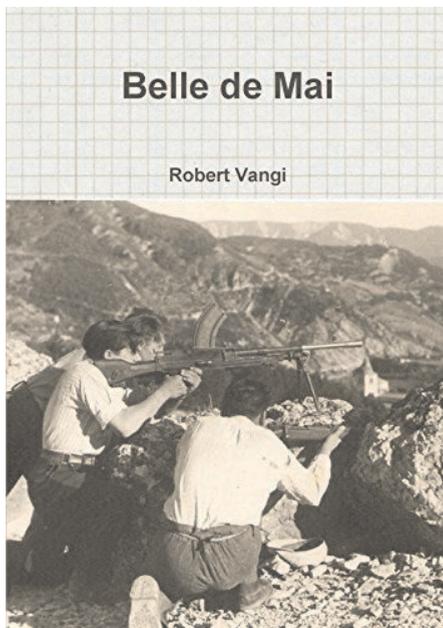
Robert Vangi

C'est un joli nom « camarade » tu sais...

C'est avec ces mots, inscrits dans le marbre, que les camarades de Robert Vangi, décédé le 6 juillet dernier, ont voulu lui rendre un dernier hommage en ce début 2018, au cimetière de Mollans. L'émotion était palpable. Serge Pauthe, comédien et poète faisait une vibrante lecture d'un poème de Robert Desnos *Ce cœur qui baisait la guerre* (1943) publié dans *L'Honneur des poètes*.

Résistant, communiste, syndicaliste et auteur, Robert Vangi, mollanais depuis bientôt un demi siècle était né à Marseille, dans le quartier de « *La Belle de Mai* », titre qu'il avait choisi pour son récit autobiographique d'années bien remplies.

« Je ne connaissais rien ni de la vie, ni



de la guerre alors que j'entrais dans la résistance armée, à l'âge de 18 ans » se souvenait-il.

Ses interventions, lors de commémorations en hommage aux anciens combattants, chants ou lectures de

poèmes d'Aragon en compagnie des enfants de l'école de Mollans ou d'Audrey Rocchi, sont à jamais dans la mémoire collective du village.

« Mais par dessus tout il aimait les gens et la vie », rappelait sa fille. « Je suis touchée que les camarades n'oublient pas celui qui a consacré son existence à ce que la paix peut apporter de beauté, de tendresse. Mon père était un chant de joie. »

Écologiste avant l'heure, la nature a tenu aussi une grande place dans la vie de Robert. Président fondateur de la société mycologique mollanaise, il s'intéressait à la botanique, au jardinage, la randonnée...

Autodidacte, tout l'intéressait, la littérature, l'économie, la politique, l'écriture et surtout la poésie.

Ce n'est qu'un « au-revoir » Robert. ■

Marie Chanet



Raconte-moi les écoles

Deux ans après la célébration du tricentenaire de notre fontaine, les Mollanais.e.s se sont retrouvés le 17 juin dernier autour d'une idée fédératrice, l'école d'hier et d'aujourd'hui. Cinq écoles, peut-être plus, ont en effet accueilli des élèves pendant les cinq siècles que les archives nous permettent d'étudier. Chacun a pu ainsi redécouvrir ces hauts lieux oubliés de l'enseignement primaire.

Les enfants et leurs enseignants ont présenté leur regard sur l'école aujourd'hui et leur vision, voire leurs souhaits, pour celle de demain. Jeunes et vieux ont recherché leurs copains d'enfance, parfois même leurs parents et grands-parents, sur une collection de photos de classe et ont pu comparer les conditions d'enseignement qu'ils ont connues avec celles des écoles d'ailleurs.

La poésie, les mots et les Mollanais ont cheminé d'école en école dans les rues du village et des jeux ont animé l'ancienne cour de récré de l'école de filles.

Tous les visiteurs ont enfin pu s'asseoir sur les bancs d'une reconstitution de classe du début du siècle dernier et tester, plumes sergent-major à la main, leurs compétences en orthographe et munis d'ardoise et de craie leur savoir faire en calcul mental. Belle ambiance et pas mal de surprises !

Le tout s'achevant en soirée par une scénette des Baladins,



une prestation de danses tahitiennes, suivie d'un concert du Condor.

Reste maintenant à trouver un thème fédérateur et une date pour 2019...

Il y a 230 ans, la Révolution s'emparait de Mollans : révolte contre les privilèges, fêtes, farandoles et banquets républicains, arbre de la Liberté, Terreur, sans oublier la construction de l'église transformée, un temps, en temple de la Raison. Pourquoi ne pas donner au 14 juillet 2019 une dimension patrimoniale et festive ? À méditer avant l'action ! ■

J.-F. C.

Les brassadeaux de ma grand-mère

Pour une douzaine d'œufs : 250 g de sucre, 100 g de beurre, l'écorce râpée de deux oranges, 1 kg de farine et une pincée de sel.

Dans une terrine, battre les œufs, ajouter l'écorce des oranges râpée, le sel et le beurre. Bien mélanger. Former sur la table la farine en fontaine. Ajouter le mélange précédent. Pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle ne soit plus collante. Couper la pâte jusqu'à ce qu'elle soit lisse. L'étirer au rouleau (1 cm d'épaisseur environ). Couper des bandes de 2 à 3 cm de large et 20 à 25 cm de long. Former les brassadeaux en cerceau.

Dans une grande casserole assez haute on aura fait bouillir de l'eau légèrement salée à laquelle a été ajoutée une cuillère d'huile d'olive. Les brassadeaux sont jetés dans l'eau bouillante. Dès qu'ils remontent à la surface, ils sont retirés à l'aide d'une écumoire et mis à égoutter sur un torchon.

Les brassadeaux sont cuits ensuite à four moyen de 9 à 15 minutes. Après cuisson, les laisser refroidir dans une grande corbeille recouverte d'un torchon.

Les brassadeaux se conservent dans une boîte en fer. ■



Littérature

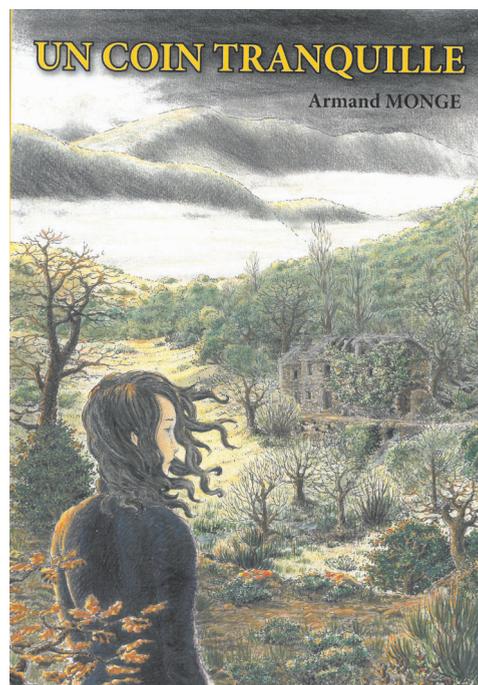
Certes, je vous l'accorde, c'est également ce que ressent le promeneur en traversant notre beau village via ses calades romantiques, d'un pont enjambant l'Ouvèze au château qui domine la vallée depuis des siècles. Mais... en ce début d'année 2018, pour tous les lecteurs d'ici ou d'ailleurs, *Un coin tranquille* c'est incontestablement celui du dernier roman de l'auteur mollanais Armand Monge, paru à l'automne 2017.

C'est son septième roman depuis les années 80 : *Le Hameau*, *Chemin de pluie*, *Édouard*, puis *Une ombre sur le sable* en 1993, *Mardi-Midi* en 2000, *Enquête d'enfance* (la vie de sa mère à Mollans, paru en 2008) et *la Case interdite* (2012). Il faut croire que notre «coin tranquille» à nous, le sien aussi bien sûr, à l'ombre des tilleuls et au son du clapotis des fontaines, l'inspire !

Armand Monge tient son public en haleine et ses romans sont très attendus. Il travaille au prochain, mais chut !

Armand déclarait à l'occasion de la sortie de ce récit :

« Une nouvelle fois on retrouvera des personnages tout à fait normaux qui, pris entre l'étau du temps et des événements deviennent burlesques, irrationnels et encore une fois le lecteur restera sur sa faim jusqu'à la dernière phrase du roman ».



Vous découvrirez une auberge perdue dans les bois au cœur des Alpes de Haute Provence, un vieux moulin, le début du printemps... Six personnages venus d'horizons divers, réunis dans ce coin, pas si tranquille finalement ! En tout cas, c'est une histoire difficile à abandonner, un livre que l'on ouvre sans pouvoir le poser, page après page. ■

M. C.

Un coin tranquille est en vente dans les librairies locales et au Point Info Tourisme, au prix de 10 €. L'illustration de couverture a été réalisée par Matthieu Girard-Menoud.

État-civil 2017

Naissances

VACHE Ayden Daniel Louis
né le 13 février à Carpentras

DAL MASO Nidal Aïssa Laurent
né le 7 mars à Avignon

MORONA Flavio Martin Gabriel
né le 12 mars à Carpentras

DEBIÈVRE Alice Francette Iris
née le 17 mars à Orange

BOUZIT Aliyah
née le 30 mai 2017 à Orange

CHANEL-MELURET Giovanna
née le 8 juillet à Carpentras

SAINTE-LUCE BANCHELIN Tifén Leo
né le 3 novembre à Carpentras

BRANGEON Joaquim Djonga
né le 29 novembre à Avignon

Mariages

Huit mariages sur la commune.

Décès

RIGOLET Claude Léon
décédé le 21 décembre 2016 à Vaison

SLUSZNY Joyce Ethel
décédée le 28 décembre 2016 à Vaison

BASTARD Josiane Fernande Jeanne
décédée le 17 février à Mollans

LOISON Patrick Paul Xavier
décédé le 13 mars à Avignon

CARTIER Mireille Junia Claire
décédée le 25 mars à Buis

GAUBERT Serge Georges Marcel
décédé le 16 avril à Buis

MACARI Marcel Sylvain Victor
décédé le 22 avril à Nyons

BAFFIE Sébastien Michel
décédé le 29 mai à Avignon

JOANNIDÈS Jean
décédé le 6 juin à Lyon

LEFÈVRE Serge Alphonse Charles
décédé le 24 juin à Mollans

PORTUGUES Gayetano
décédé le 26 juin à Vaison

VANGI Robert Jean
décédé le 6 juillet à Vaison

CHAMBON Michel Guy André
décédé le 12 août à Montfavet

RIGAUD Alain Raoul Hubert Claude
décédé le 16 décembre à Mollans



USAP 

Trois villages :
 - Mollans-sur-Ouvèze
 - Puyméras
 - Faucon.

Un club de 184 licenciés :
 - 3 équipes (65 séniors)
 - 100 enfants et adolescents licenciés
 - 3 arbitres.

Soit :
 - 13 équipes
 - 13 éducateurs
 - 14 dirigeants licenciés.

USAP - Union Sportive une Autre Provence

Bilan sportif de la saison 2016/2017

L'équipe Première qui jouait l'an dernier en Division 3 est à présent première du classement, en Division 2. (pour le plus grand plaisir des Mollanais et supporters de plus en plus nombreux au bord des stades). La Coupe Roumagoux, remportée à Oppède, 2 à 1 contre Gordes demeure un merveilleux souvenir.

C'est 35 matchs joués et 30 gagnés ! Un total de 118 buts marqués pour 35 buts encaissés. Le titre de meilleur butteur du club

revient à Geoffrey Hommage, capitaine, avec 32 buts à son actif.

En ce qui concerne le Championnat du Vaucluse c'est 24 journées et 96 points. Sur les 24 rencontres : 21 gagnées, 1 match nul et 2 défaites à l'extérieur. Pour un total de 92 buts marqués et 23 encaissés.

Mais au-delà des victoires et des additions, l'USAP c'est surtout une belle aventure humaine pour les joueurs, les supporters et... le Sport ! ■

Mathilde Hommage

La lettre d'infos

Depuis bientôt une année, une lettre d'informations quasi hebdomadaire et diffusée par e-mail aux personnes qui se sont abonnées. Si vous souhaitez la recevoir, rendez-vous sur www.mollans.info et cliquez sur le bouton orange « lettre d'infos » puis sur « Je m'abonne ». Des informations actualisées, notamment l'agenda des événements, sont consultables sur le site : www.mollans.info

Les Mollanais dans la Guerre de 14-18

La petite Collecte

numérisation - photographie
 sur place de vos
 lettres de poilus - livrets militaires
 photos - dessins - carnets - objets



Tous les vendredis de 14 h à 18 h
 Salle des archives communales

En préparation de l'exposition

Les Mollanais dans la guerre de 14-18,

qui sera présentée lors des cérémonies du 11 novembre 2018, nous recherchons tous documents, photos, lettres, objets, uniformes, cartes postales ayant appartenu à des poilus. La numérisation/photographie est effectuée aux archives communales (Grange aux livres, 1^{er} étage) tous les vendredis de 14 h à 18 h. ■

J.-F. C.

Les petits champions de la lecture

Le lundi 29 janvier, la première phase des quatre étapes du concours national des Petits champions de la lecture 2018 était organisée à la Grange-aux-Livres, sous le patronage de l'Éducation nationale.

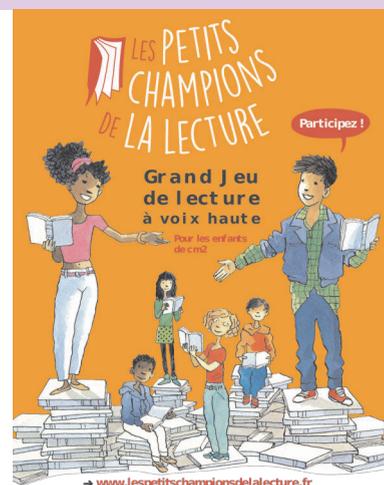
Parents, élus et un public nombreux encourageaient les dix élèves de la classe de CM2 de Madame Lovichi qu'un jury de cinq personnes devait départager.

Chaque jeune lecteur présentait au public le livre de son choix et en lisait un extrait de trois minutes. Tous les parti-

cipants ont reçu de jolis prix offerts par École pour Mollans, Lire à Mollans et l'auteur, journaliste et chroniqueur à France Bleu Vaucluse, Bernard Sorbier (membre du jury avec Anne-Marie Joanidès, présidente de Lire à Mollans, Cindy Helbling et Anne Giovanelli, professeures, Marie Chanet correspondante de presse).

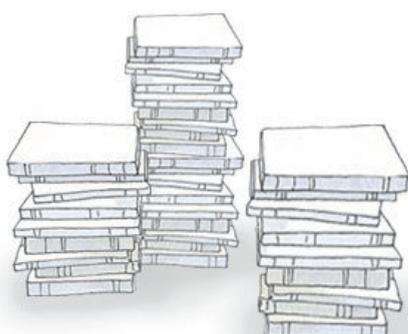
Adem qui a choisi de présenter *Roland le petit résistant* de Daniel Hénard est le lauréat. ■

M.C.



Claudine Lovichi, enseignante organisatrice et les enfants par ordre de passage :

Adem
Bastien
Eliott
Himane
Loa
Kyara
Kyran
Ines
Matéo
Rémy.



Rendez-vous !

Exceptionnellement, la finale départementale sera organisée par l'école de Mollans-sur-Ouvèze et aura lieu

samedi 31 mars
à 15 h
Salle de la Grange-aux-Livres

Personnes âgées

L'équipe de la commission œuvre au long de l'année auprès des personnes âgées pour faciliter leurs démarches et autres demandes dans leur vie quotidienne, en facilitant le contact avec l'assistante sociale du centre médico-social de Buis-les-Baronnies.

Une petite visite en début d'année aux personnes les plus âgées assure un certain travail de veille, mais c'est le voisinage qui peut être le plus efficace dans ce domaine.

Pour se renseigner sur toute demande seniors ou handicap :

Drôme solidarités :

0810 01 26 26

M. Vanhauwaert :

04 75 28 19 89 ou

06 06 49 56 58

Centre médico-social :

04 75 28 12 18



Repas des aînés

Dimanche 28 janvier, une centaine d'aînés mollanais ont partagé comme tous les ans un repas offert par la municipalité qui marque le début de l'année.

Le restaurant des tilleuls aux fourneaux, Daniel Philippe pour l'animation, le vin de la cave Tyrand, le tout servi par les

conseillers : c'est du 100 % mollanais !

Les personnes âgées de plus de 80 ans ne pouvant se déplacer ou hospitalisées recevront la visite de conseillers municipaux avec un petit colis de friandises.

Un bon moment de retrouvailles pour bien commencer l'année. ■



Médiathèque pratique

Heures d'ouverture :

mercredi, vendredi :

15 h - 18 h

samedi :

10 h - 12 h

Téléphone :

04 75 27 78 59

L'adhésion annuelle est de 9 € et permet l'emprunt de 3 livres et 2 CD pendant trois semaines.

Votre médiathèque, son nouvel aménagement

Depuis fin 2017, nous avons modifié totalement l'aménagement de la médiathèque. Plus claire, plus aérée, plus conviviale, il semble qu'elle vous plaît davantage car vous êtes plus nombreux à venir lire dans les fauteuils, profiter des magazines ou d'un livre documentaire qui vous plaît. N'hésitez pas à venir en profiter.

En 2017 nous avons organisé :

- Une veillée en janvier,
- À la rencontre du monde fascinant des abeilles en mars,
- Le sentier des mots pendant le week-end raconte-moi les écoles en juin,
- Hommage à Joyce Sluszny autour de son livre *Hounslow's forgotten street* en octobre,

- Théâtre *Le petit chaperon dans le rouge* en novembre, dans le cadre de la saison culturelle des médiathèques de la Drôme,
- Concert découverte avec Delfine Ragonot le 9 décembre au profit du Téléthon.

Tout au long de l'année nous avons vendu des livres pour une somme modique (de 1 à 2 Euros) au profit du Téléthon. Cette vente de livre et le concert ont permis de donner un peu plus de 200 Euros au Téléthon.

Delfine Ragonot et le théâtre ont eu tellement de succès que nous pensons les reconduire en 2018. ■

Anne-Marie Joannidès

Amitié mollanaise



Activités régulières

- Ateliers patchwork et couture lundi et jeudi,
- marche mercredi,
- jeux de société agrémentés de goûter vendredi.

Contact : Georges Corbo
04 75 28 76 60

L'année 2017 fut pleine d'activités pour ce club qui rassemble près de 150 adhérents.

- Pétanque : participation au concours régional aînés ruraux à Hyères 2017 et Gréoux pour 2018.
- Deux sorties en car à la journée : Marseille (photo) et Les Baux-de-Provence en compagnie du club de

nos voisins de Faucon.

En prévision pour 2018 : le lac de Serre-Ponçon et l'Île des Embiez.

L'amitié mollanaise est affiliée à la fédération Générations Mouvement (ex aînés ruraux) et accueillera le 6 avril 2018 l'assemblée générale départementale. ■

Michel Vanhauwaert

Le C.I.S : Centre d'Incendie et de Secours



La vie de la caserne c'est aussi une manœuvre par mois le vendredi pour se former et maintenir les acquis, et surtout un grand esprit corporatif. Nous tenons à remercier la générosité des villageois lors de la tournée des calendriers. Grâce aux dons récoltés nous pouvons

financer une assurance complémentaire pour couvrir les éventuels accidents lors d'une intervention, mais aussi financer l'arbre de Noël et le repas annuel de la Sainte-Barbe, lors duquel nous nous réunissons accompagnés de nos familles. ■

Léopold Pizzorno

Le C.I.S.

18 sapeurs-pompiers :
6 femmes et 12 hommes

Nous sommes intervenus sur :

- 120 secours à personne,
- 23 accidents de la circulation,
- 20 incendies,
- 14 autres (inondations),
- 23 pour l'infirmerie.

Interventions :

- 200 en 2017,
- 188 en 2016,
- 155 en 2015.

Comme ce nombre croît chaque année, il y a vraiment lieu de maintenir la présence de la caserne dans notre village.

C'est pour cela que nous encourageons **toute personne de 16 à 54 ans** à venir nous rejoindre. Nous sommes à disposition pour toute information nécessaire.

Informations pratiques

Les services de la Mairie

Téléphone : **04 75 28 70 15**
 Lundi-Samedi : **9 h - 12 h**
 Permanence téléphonique :
 Lun.-Ven. : **9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h**
 Samedi : **9 h - 12 h**

Agence postale communale

Téléphone : **04 75 27 03 07**
 Lundi-vendredi : **8 h 30 - 12 h 30**
 Samedi : **8 h 30 - 12 h 00**

Office du tourisme

Lundi-vendredi : **8 h 30 - 12 h 30**
 Samedi : **8 h 30 - 12 h 00**

Médiathèque municipale

La Grange-aux-Livres
 Place du 19 Mars 1962
 Téléphone : **04 75 27 78 59**
 mercredi, vendredi : **15 h - 18 h**
 samedi : **10 h - 12 h**

Espace Public Internet

L'EPI de Mollans-sur Ouvèze fait partie du réseau des EPN (Espaces Publics Numériques) de Drôme et Ardèche.
 du mardi au samedi : **9 h 30 - 12 h**
 le mardi après-midi : **14 h - 18 h**

Praticiens de santé

Médecin : Lionel AVEZ.....04 75 26 69 84
 Ostéopathe : Jo DESMEDT.....06 76 43 83 41
 Kinésithérapeute : Cindy ALMORIC.....
 Thibaus BRYs.....04 75 26 84 28
 Pauline VESSAUD.....
 Dentiste : Anaïs LONG.....04 75 26 83 64
 Psychologue : Béatrice GONNET..... 06 76 54 77 01
 Cabinet infirmier : Viviane SANCHEZ.....06 68 03 97 65
 Permanences prélèvements sanguins : mardi et vendredi 7 h - 9 h
 Permanences : mardi, jeudi et vendredi 12 h - 12 h 30

Cabinet infirmier : Nicole BASSOT
 Emmanuel LACASSE.....04 75 26 05 07
 Permanences prélèvements sanguins : jeudi 7 h - 8 h

Dentiste : Pierre-Louis COLLARD.... 04 75 28 76 94
 Jeudi, Vendredi : 9 h - 19 h, Samedi : 9 h - 17 h

Maison Médicale
 Place de l'Ancienne Gare

28 Rue Porte
 Major

Place de
 l'Ancienne Gare

Le Petit marché estival

Le temps passe si vite... tout à coup, on va se retourner et nous nous apercevrons que la saison touristique est toute proche.

Comme tous les ans, notre petit marché provençal retrouvera son rythme habituel qui anime nos samedis après-midi. Depuis maintenant plus de vingt ans il en est ainsi. Il débutera le 7 juillet (de 17 heures à 21 heures) pour se terminer le samedi premier septembre. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie, si vous voulez participer à notre petit marché estival.

Fabienne Duveillard



Nouvelles conditions d'accès aux déchetteries

Particuliers et professionnels :

Une nouvelle carte d'accès est obligatoire : elle est gratuite, personnalisée et permet d'enregistrer chaque passage de l'usager. Une carte par véhicule est distribuée. Pour l'obtenir, il est nécessaire de remplir un dossier. Deux à trois semaines de délai minimum peuvent être nécessaires pour obtenir sa carte.

Les horaires d'accès changent : pour faciliter et sécuriser le dépôt des usagers, les particuliers et les professionnels ne sont plus accueillis sur les mêmes créneaux horaires. En semaine à Vaison-la-Romaine, les matinées sont réservées aux professionnels et les après-midis aux particuliers. Le samedi, seuls les particuliers peuvent accéder aux déchetteries du territoire.

Professionnels uniquement :

Le dépôt de certains déchets est payant : nos déchetteries étaient parmi les dernières du Vaucluse à assurer la gratuité d'accès pour les professionnels. Le coût de ce service étant particulièrement lourd, l'intercommunalité a dû faire le choix de demander une contribution aux professionnels, comme c'est le cas dans la quasi-totalité des déchetteries. Le dépôt de certains déchets : encombrants, déchets verts, mobilier, électroménager ou appareils électriques est donc payant pour les professionnels (artisans, commerçants, entreprises). Les tarifs appliqués sont inférieurs au coût réel de traitement des déchets : c'est une participation, la communauté de communes prenant en charge la partie restante.

Pour les Mollanais :

une mini déchetterie est à votre disposition au carrefour des routes de Nyons et de Carpentras (à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration). Vous pouvez y déposer : encombrants, cartons, déchets verts, ferraille.

Elle est ouverte :

mardi et jeudi de 14 h 00 à 16 h 30
samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Pour tous les autres déchets, hormis ceux destinés aux conteneurs verts ou jaunes ainsi que le verre, la déchetterie de Vaison (route de Sablet) vous accueille tous les jours du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, excepté les jours fériés.

Merci de présenter votre carte d'accès à l'entrée.